



## ENTRETIEN & RÉPARATIONS

### PRESTATIONS INCLUSES

**#1** La gestion des opérations périodiques de révision préconisées par le constructeur pendant la durée du contrat (opérations de vidange, graissage, entretiens divers, etc.).

**#2** La prise en charge des lubrifiants, liquides de freins, circuit de refroidissements, recharge gaz de climatisation, changement de filtre à pollen.

**#3** Le changement de la batterie, des ampoules, des essuie-glaces.

**#4** Les contrôles techniques et de pollution réguliers, les contre-visites.

**#5** Toutes les réparations mécaniques, de sécurité, électroniques ou hydrauliques avec remise en état ou remplacement de la pièce défectueuse suite à une usure normale.

**#6** Remplacement de la courroie de distribution.

**#7** Remplacement des garnitures, cylindres de roue et des tambours.

### PROCÉDURE

<b>La Prise de rendez-vous</b>	Votre collaborateur prend rendez-vous dans la concession ou chez l'agent de son choix de la marque du véhicule concerné ou dans les réseaux spécialisés.
<b>Le Rendez-vous</b>	Lors du rendez-vous, votre collaborateur présente sa carte accréditive de maintenance qui permet de bénéficier des services souscrits.
<b>La Prise en charge</b>	Le prestataire contacte notre plateforme technique au <b>0 820 007 700</b> afin d'obtenir un numéro d'accord préalable.
<b>L'intervention</b>	Le prestataire effectue l'intervention. Votre collaborateur récupère aussitôt son véhicule sans avance de frais.

### AVANTAGES

- Prise en charge immédiate de l'utilisateur et du véhicule.
- Une gestion personnalisée par une équipe dédiée, composée de professionnels de l'automobile.
- Une saisie détaillée de chaque intervention avec relevé kilométrique.
- Gestion des rapports avec les constructeurs.
- Gestion des Alertes entretien.
- Assistance, suivi et accompagnement des utilisateurs dans toutes leurs démarches auprès des réseaux constructeurs.
- Rapidité d'exécution et sécurité pour vos collaborateurs.